

A.D.S.L.
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
Siège social : ZA de Bel Orient - 56140 BOHAL
520 762 220 RCS VANNES

AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2024

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, dont elle constate l'existence et s'élevant à 175 038 euros, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice175 038 euros
- Affecté à titre de dividendes aux associés..... 150 000 euros
Soit 187,50 euros par action
- Le solde, affecté au compte Autres Réserves.....25 038 euros
Ce qui le porte à 343 072 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 431 072 euros pour un capital de 80 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 187,50 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par

l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

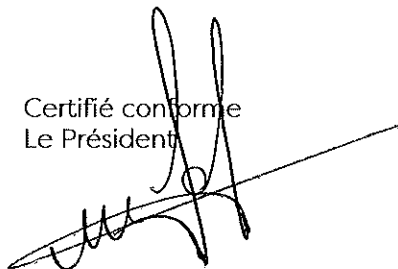
Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice clos au	Dividendes	Répartition des dividendes au regard du droit à l'abattement	
		Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
30/09/2023	190 000 euros Soit 237,50 euros par titre	237,50 euros	189 762,50 euros
30/09/2021	184 659 euros Soit 230,82 euros par titre (valeur arrondie)	230,82 euros (valeur arrondie)	184 428,18 euros (valeur arrondie)
30/09/2020	176 780 euros Soit 220,97 euros par titre (valeur arrondie)	176 780 euros (valeur arrondie)	176 559,03 euros (valeur arrondie)

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée par délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 mars 2024.

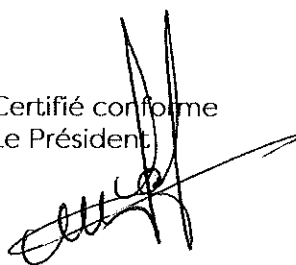
Certifié conforme
Le Président



A.D.S.L.
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
Siège social : ZA de Bel Orient - 56140 BOHAL
520 762 220 RCS VANNES

BILAN
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2023

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned over the text 'Le Président'.

Bilan et Résultat

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	159 559	150 553	9 006	1,25	17 474	2,24
Autres immobilisations corporelles	396 180	396 180				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 600		7 600	1,05	7 600	0,95
TOTAL (I)	563 339	546 733	16 606	2,31	25 074	3,22
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	102 092		102 092	13,20	106 130	13,63
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	85		85	0,01		
. Personnel	4 500		4 500	0,03	4 500	0,03
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 917		7 917	1,10	1 735	0,22
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 015		6 015	0,04	7 927	1,02
. Autres	2 682		2 682	0,37	3 182	0,41
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	579 191		579 191	80,55	629 976	80,92
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	702 482		702 482	97,69	753 450	96,70
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 265 821	546 733	719 088	100,00	778 524	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 80 000)	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11,13	10,26
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles	1,11	1,03
Réserves réglementées		
Autres réserves	318 034	316 221
Report à nouveau	44,23	40,62
Résultat de l'exercice	175 038	191 813
Subventions d'investissement		24,54
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	581 072	596 034
Produits des émissions de titres participatifs	30,81	76,56
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	7 705	35 540
. Découverts, concours bancaires	1,07	4,57
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 274	56 930
Dettes fiscales et sociales	6,99	7,31
. Personnel	22 555	20 224
. Organismes sociaux	3,11	2,60
. Etat, impôts sur les bénéfices	30 054	40 613
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4,18	5,22
. Etat, obligations cautionnées	22 034	24 243
. Autres impôts, taxes et assimilés	3,06	3,11
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 394	4 941
. Autres impôts, taxes et assimilés	0,75	0,63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	138 016	182 491
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	19,19	23,44
TOTAL PASSIF (I à V)	719 088	778 524

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 719 088,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 175 038,21 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 563 339 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	555 739			555 739
Immobilisations financières	7 600			7 600
TOTAL	563 339			563 339

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 546 733 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	538 266	8 468		546 733
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	538 266	8 468		546 733

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel et outillage	159 559	150 553	9 006	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	394 300	394 300	0	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	1 880	1 880	0	4 ans
TOTAL	555 739	546 733	9 006	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 80 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	100,00	80 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	100,00	80 000

4.2 - Etat des dettes = 138 016 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 705	7 705		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	50 274	50 274		
Dettes fiscales & sociales	80 037	80 037		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	138 016	138 016		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 66 992 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	36 091
Dettes fiscales & sociales	30 901
Autres dettes	
TOTAL	66 992

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 682 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	2 682
Divers prod a recevoir(4687000000)	2 682
TOTAL	2 682

8.2 - Charges à payer = 66 992 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	36 091
Fournis.fact.non parvenues(4081000000)	36 091
Dettes fiscales et sociales :	30 901
Conges a payer(4282000000)	10 555
Primes a payer(4286000000)	12 000
Provision charges conges payes(4382000000)	3 020
Etat charges a payer(4486000000)	4 630
Etat taxe apprentissage(4486200000)	106
Etat formation continie(4486300000)	590
TOTAL	66 992